

DISTILLERIE DU VIEUX CHENE – ETS DURAN SAS

LE BOIS D'ANGEAC

301 rue de la bonne chauffe

16130 ANGEAC CHAMPAGNE

Madame La Sous-Préfète de La CHARENTE

Sous-Préfecture de COGNAC

rue Jean TARANSAUD CS 90259

16100 COGNAC

ANGEAC-CHAMPAGNE, le 20 mai 2020

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter des installations de stockage d'alcools de bouche

Madame La Sous-Préfète,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous transmettre ce jour le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à nos activités de stockage d'alcools de bouche sur notre site de SALLES-D'ANGLES.

Ce dossier comprend

- un résumé non technique de l'étude d'incidences et de l'étude de dangers,
- un dossier administratif,
- une description des installations existantes et projetées,
- une étude d'incidences,
- une étude de dangers,
- et des annexes dont les plans :
 - de situation au 1/25000^{ème},
 - de masse au 1/2500^{ème} jusqu'à une distance de 200 m des abords,
 - d'ensemble au 1/1000^{ème} jusqu'aux 35 m des limites d'exploitation et pour lequel nous sollicitons votre bienveillance afin de déroger à l'échelle du 1/200 mentionnée dans l'article D181-15-2 du Code de l'Environnement..

La société projette la création de 3 chais de stockage d'alcools de bouche de 1 233 m² et de capacité maximale unitaire égale à 1 712,4 m³.

Il est prévu la construction d'un seul chai en premier lieu, puis des 2 derniers sur les années à venir. Le premier chai à construire sera le plus proche de la réserve incendie.

Le tableau page suivante présente le classement ICPE des activités projetées sur le site.

Au regard de ce tableau, le rayon d'affichage à retenir pour l'enquête publique est de 2 km et concerne les communes de :

- SALLES D'ANGLES,
- CHÂTEAUBERNARD,
- MERPINS,
- GENTE,
- GIMEUX.

Nous vous saurions gré de nous adresser en retour un récépissé de dépôt.

Veillez agréer, Madame la Sous-Préfète, nos cordiales salutations.

Loïc DURAN,
Président de la DISTILLERIE DU VIEUX CHENE



N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime (1)
4755 –2.a	<p>Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants (distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes) présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables.</p> <p>2. Dans les autres cas et lorsque le titre alcoométrique est supérieur à 40 % : la quantité susceptible d'être présente étant :</p> <p>a) Supérieur ou égale à 500m³</p>	<p>Chai n°1 : 1 712,4 m³ Chai n°2 : 1 712,4 m³ Chai n°3 : 1 712,4 m³</p> <p>QSP : 5 137,2 m³</p>	A
4755 – 1	<p>Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants (distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes) présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables.</p> <p>1. La quantité susceptible d'être présente étant supérieure ou égale à 5000 t.</p>	<p>QSP TOTALE SITE: 5 137,2 m³ x 0,947 = 4 865 t</p>	Non soumis

(A) Autorisation (E) Enregistrement (DC) Déclaration sous contrôle périodique (D) Déclaration

Tableau 1 : Classement ICPE projeté sur le site de SALLES D'ANGLES